



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER ? AYEZ LES BONS RÉFLEXES SUR **diplomatie.gouv.fr**

1. CONSULTEZ LES

**Conseils
aux voyageurs**

Toutes les recommandations
pour préparer votre voyage,
par pays et destination.

Suivez-nous sur Twitter/X
@ConseilsVoyages.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR

fil d'Ariane
vos alertes voyage

Si la situation le justifie,
vous recevrez des messages
d'alerte et des consignes
de sécurité durant
votre voyage.

AU SERVICE DE MILLIONS DE VOYAGEURS CHAQUE ANNÉE

1^{er} RÉFLEXE

CONSULTEZ **LES CONSEILS AUX VOYAGEURS** POUR VOYAGER BIEN INFORMÉ

Les Conseils aux voyageurs vous accompagnent dans la préparation de votre séjour à l'étranger.

POURQUOI CONSULTER LES CONSEILS AUX VOYAGEURS ?

Risques liés à la sécurité (catastrophes naturelles, troubles politiques, etc.), formalités de séjour, conseils sanitaires, mais également lois et coutumes locales : les Conseils aux voyageurs facilitent la préparation de votre voyage touristique ou professionnel.

UNE BASE DE DONNÉES DE 192 DESTINATIONS RÉGULIÈREMENT MISE À JOUR

Vous pouvez consulter gratuitement les fiches par pays ou destination sur le site **diplomatie.gouv.fr**.

CE SERVICE EST CERTIFIÉ ISO 9001

2^e RÉFLEXE

INSCRIVEZ-VOUS SUR **FIL D'ARIANE** POUR RECEVOIR DES ALERTES DURANT VOTRE VOYAGE

Le service Fil d'Ariane vous permet de recevoir des alertes et des consignes de sécurité par e-mail ou SMS en cas d'événement où vous vous trouvez : catastrophes naturelles, troubles politiques, risque sanitaire, etc.

UNE INSCRIPTION SIMPLE, PRATIQUE ET GRATUITE

En quelques clics, votre compte est créé sur **diplomatie.gouv.fr**. Avant chaque voyage à l'étranger ou même pendant votre séjour, il ne vous reste plus qu'à renseigner votre destination et les détails associés.

Ce service est accessible pour les voyages touristiques ou professionnels de moins de six mois.

FIL D'ARIANE : UN SERVICE PUBLIC, PAS UNE ASSURANCE VOYAGE

Fil d'Ariane n'est pas une assurance voyage ni un service de géolocalisation. Avant de partir, pensez à vérifier que vous êtes bien couvert à l'étranger par votre assurance.

Vos données personnelles

Fil d'Ariane est conforme aux dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD). Vos données personnelles ne sont utilisées qu'en cas d'événement pouvant affecter votre sécurité. Les données liées à votre voyage sont effacées un mois après la date déclarée de votre retour.